



Syndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s

et Surveillant(e)s Brigadiers



Le SPS en audience auprès de la Ministre Les Surveillant(e)s mis en terre !

Ce mardi 22 janvier à 17h10, la Ministre de la Justice, recevait une délégation du SPS. Nous précisons que cette rencontre est intervenue à la demande de Madame BELLOUBET.

L'entretien qui a duré 1h20, a laissé un goût très amer à notre organisation.

Quelle ne fut pas notre déception, lorsqu'après l'énumération des quelques mesurette qui ont d'ores et déjà été consenties aux Surveillants, notre Ministre nous annonçait qu'elle ne donnait pas une suite favorable à nos principales revendications :

- La Catégorie B
- La fusion des grades Surveillant et Surveillant Brigadier
- Ect...

Entre autres, prétextant que le pouvoir d'achat des Surveillants Pénitentiaires, grâce aux heures supplémentaires..., était supérieur à celui des Gardiens de la Paix, notre Ministre donnerait à présent sa préférence à quelques mesurette sécuritaires, et aux dispositions suivantes : Augmenter les promus à la Cat.B du Corps de Commandement, avec une meilleure préparation pour le concours d'accès.

Décidément, nos technocrates n'ont que faire des Surveillant(e)s, de leurs souffrances, et ont la ferme intention de laisser les grades de Surveillant et Surveillant Brigadier dans le trou de la Catégorie C.

Dès lors, l'Intersyndicale qui s'est réuni hier, se réunira à nouveau dans les meilleurs délais, afin de préparer la lutte.

Si le mouvement de janvier 2018 est fortement ancré dans nos mémoires, il ne faut pas en déduire qu'un coup manqué ne se rattrape jamais !

Les syndicats engagés dans la lutte, et les Surveillant(e)s, doivent faire bloc pour faire face à l'affront qui vient de leur être infligé.

22 janvier 2019
Le bureau Central National